



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. **Débitrice: Kodi SA**, Château-Bloch 15, 1214 Vernier
2. **Déclaration de faillite:** 10.06.2010
3. **Suspension de faillite:** 23.09.2010
4. **Echéance selon art. 230 al. 2 LP:** 18.10.2010
5. **Avance de frais:** CHF 2'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Création, commerce, distribution, importation et exportation de parfums et cosmétiques; prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés, entreprises, groupements, industries, gestion de titres de valeurs mobilières, investissement pour son compte ou celui de tiers par tous procédés; toutes prestations et tous services en matière administrative, financière, comptable, commerciale, de gestion et d'assistance de toutes natures auprès des filiales et membres du Groupe, ainsi que toute autre activité ayant un lien direct ou indirect avec les activités précitées.

Le Tribunal de première instance a, ensuite de constatation de défaut d'actif, prononcé la suspension de la faillite mentionnée ci-dessus.

Si, dans le délai indiqué ci-dessus, aucun créancier ne requiert la continuation de la liquidation en faisant l'avance de frais nécessaire, la faillite sera clôturée.

Dans le même délai, et sous les peines de droit, notamment de l'article 324 CPS, ch 1 et 2, les débiteurs ont l'obligation de s'annoncer et ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre à la disposition de l'office.

Les personnes qui revendiquent des objets sont également tenues de s'annoncer dans le même délai.

Pour tout renseignement:

Groupe n° 4, tél. 022 388 89 04
2010 000696 A / OFA4

Office des faillites
1227 Carouge

05838012



Mittwoch - Mercredi - Mercoledì, 06.10.2010, No 194, Jahrgang - année - anno: 128

Konkurse - Faillites - Fallimenti Einstellung des Konkursverfahrens - Suspension de la procédure de faillite - Sospensione della procedura di fallimento